Réservé Club :	*Siffa*	*Date*	*Adhérent*	*Date*	*Attestation*	à retourner

Avec cette inscription, vous faites partie du vivier de bénévoles

Cochez cette case si vous ne souhaitez pas être sollicité pour participer (mise en place, buvette, animation, transport) ☐

Entente Athlétique Villefranche
Stade Lemouton -
43, rue Mirabeau
69400 Villefranche -
Tél : 04-74-62-94-14
Portable : 06 63 37 20 03

COACH Athlé Santé
PARTENAIRE DE VOTRE FORME

Athlétisme Calade Val de Saône
Athle.acvs@free.fr
http://athle-acvs.fr

INSCRIPTION ATHLE SANTE : SAISON 2020 – 2021

Nom **: .....** Prénom **: .** ..... Sexe : .....
Date naissance : ..... Nationalité : .....Téléphone ☎ .....
E-mail : *(majuscules SVP)* .....Tél portable : .....
Adresse **: .....** CP / Ville : .....
Date Certificat Médical : ..... N° d'adhésion **: .....**
Profession : .....

Entourez la ou les 2 plages horaires choisies.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Samedi
Marche Nordique (MN)			Villefranche matin		Belleville matin
Remise en Forme (RM) (gymnase)	Belleville soir	Villefranche midi			
Condition Physique (CP) (stade)			Belleville soir		
Accompagnement Running (AR)		Villefranche soir		Villefranche soir	

Tout dossier incomplet sera refusé - Il est à nous rendre avec les pièces suivantes :

- **Un certificat médical (ci-joint)** ☐
- **Une attestation de responsabilité civile vie privée** ☐

Montant de l'adhésion annuelle : 1 ou 2 séances/semaine : 299 € à l'ordre de l'EAV

OU

Licence découverte : 12 séances (durée : 4 mois maxi) **154 € à l'ordre de l'EAV**

Les adhérents souhaitant pratiquer une 3ème séance (ou plus) par semaine devront s'acquitter de : 20 € par an pour chaque séance supplémentaire.

Faites un don et vous ferez des économies sur votre adhésion : lire attentivement les documents joints.

Concernant le règlement de l'adhésion - Si vous le souhaitez, il est possible de régler en **3 fois maximum sur 3 mois consécutifs** (par chèques bancaires libellés **au nom de l'EA Villefranche**, signés et datés du jour de la remise de l'adhésion (exemple : remis en banque en Septembre – Octobre et Novembre) et **uniquement les coupons sports ANCV à concurrence de 100 €** par adhérent et par saison athlétique.

« Je demande mon adhésion au club EAV, pour la saison 2020/2021. Je m'engage à respecter et à me conformer au règlement intérieur.

☑ J'abandonne mes droits à l'image et autorise l'EAV à les utiliser dans toutes les communications, internes ou externes du club, à des fins non commerciales. »

Fait à ..... le ..... Signature

CERTIFICAT MEDICAL

à retourner

Je soussigné, Docteur : _____

Demeurant à : _____

Certifie avoir examiné ce jour M. / Mme / Melle : _____

Né(e) le : ____ / ____ / ____ Demeurant à : _____

Et n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à la pratique de :

* ☐ **- l'athlétisme en compétition ou l'Athlé Running**

* ☐ **- la Marche Nordique ou à la Condition Physique.**

Je l'informe de l'obligation de déposer auprès de l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) une déclaration d'usage ou une demande d'Autorisation d'Usage à des fins thérapeutiques en cas d'utilisation, même ponctuelle, de produits susceptibles d'entraîner une réaction positive lors d'un contrôle antidopage.

Fait à _____, le _____ / ____ / ___

Cachet & Signature du médecin

*** Merci de bien vouloir cocher les disciplines choisies.**

*Ce certificat médical, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être **daté de moins de six mois** au moment de la demande de création ou de renouvellement.*

Entente Athlétique Villefranche
Stade Lemouton - 43, rue Mirabeau
69400 Villefranche - Tél : 04-74-62-94-14

COACH Athlé Santé
PARTENAIRE DE VOTRE FORME

Athlétisme Calade Val de Saône
Athle.acvs@free.fr
http://athle-acvs.fr

Dons aux Associations -
CERFA 11580*04 Article 200 du Code Général des Impôts (CGI)

L'administration fiscale autorise les adhérents, ou toutes personnes, à faire un don à une association sportive avec la possibilité de bénéficier d'une réduction d'impôt sur le revenu égale à 66 % de la valeur du don.

Dans ce cas, elle autorise l'association receveuse à accorder une réduction du prix de la cotisation à hauteur de 25 %, plafonnée à 60 €.

Exemple :
Pour un adhérent devant payer une cotisation de 299 € (prix d'une adhésion CAS) et faisant un don de 150 € la somme versée à l'association sera :

1er chèque : cotisation :	239 €	(299 - (25% de 299 = 74,75) plafonné à 60 €)
2e chèque : don :	150 €	
soit au total :	**389 €**	

Lors de sa déclaration d'impôts sur le revenu de l'année en cours, l'adhérent notera un don à association de 150 €. Il lui sera alors accordé une réduction d'impôt de 99 € (66 % de 150).
Au final, son adhésion lui reviendra à : 389 - 99 = **290 €**, soit **un gain global de 9 € pour lui et une recette supplémentaire de 90 € (389 - 299) pour l'association.**

Ces recettes supplémentaires vont permettre à votre club :
1 – d'optimiser la structure d'encadrement des athlètes (Formation des animateurs et des entraîneurs),
2 – de permettre et de favoriser les déplacements en compétition de nos athlètes (championnats régionaux et nationaux),
3 – de pouvoir maintenir les emplois des salariés du club.

	2ème chèque			1er chèque			
Type Adhésions	**Si vous faites un Don de :**	**Le club vous fait une Réduction de :**	*Prix licence original*	**Vous payez donc l'adhésion à :**	**Votre Réduction d'impôts est de**	**Soit un coût Total adhérent**	**Soit Bénéfice adhérent**
Santé Loisir	**150,00 €**	60,00 €	*299,00 €*	**239,00 €**	99,00 €	290,00 €	9,00 €
Compétition	**135,00 €**	54,00 €	*219,00 €*	**165,00 €**	89,10 €	210,90 €	8,10 €
Renouvellement Santé loisirs	**150,00 €**	60,00 €	*272,00 €*	**212,00 €**	99,00 €	263,00 €	9,00 €
Renouvellement Santé loisirs 5 ans	**150,00 €**	60,00 €	*244,00 €*	**184,00 €**	99,00 €	235,00 €	9,00 €
Renouvellement Compétition	**100,00 €**	40,00 €	*164,00 €*	**123,00 €**	66,00 €	157,00 €	7,00 €
Running Adultes	**90,00 €**	36,00 €	*147,00 €*	**111,00 €**	59,40 €	141,60 €	5,40 €

Merci de votre aide.
Le Bureau de l'EAV.

Cerfa n° 11580*04

Reçu au titre des dons à certains organismes d'intérêt général

Article 200, 238 bis et 978 du code général des impôts (CGI)

Numéro d'ordre du reçu

Bénéficiaire des versements

Nom ou dénomination :
ENTENTE ATHLETIQUE VILLEFRANCHE

Adresse :
N° 43 Rue Mirabeau - Stade Jean Le Mouton
Code Postal 69400 Commune VILLEFRANCHE S/SAONE

Objet :
La pratique de l'Athlétisme sus toutes ses formes.

Cochez la case concernée (1) :

- [x] Association ou fondation reconnue d'utilité publique par décret en date du 10/03/1969 publié au Journal officiel du 09/04/1970 ou association située dans le département de la Moselle, du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin dont la mission a été reconnue d'utilité publique par arrêté en date du ....
- [ ] Fondation universitaire ou fondation partenariale mentionnées respectivement aux articles L. 719-12 et L. 719-13 du code de l'éducation
- [ ] Fondation d'entreprise
- [ ] Oeuvre ou organisme d'intérêt général
- [ ] Musée de France
- [ ] Etablissement d'enseignement supérieur ou d'enseignement artistique public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- [ ] Organisme ayant pour objectif exclusif de participer financièrement à la création d'entreprises
- [ ] Association cultuelle ou de bienfaisance et établissement public reconnus d'Alsace-Moselle
- [ ] Organisme ayant pour activité principale l'organisation de festivals
- [ ] Association fournissant gratuitement une aide alimentaire ou des soins médicaux à des personnes en difficultés ou favorisant leur logement
- [ ] Fondation du patrimoine ou fondation ou association qui affecte irrévocablement les dons à la Fondation du patrimoine, en vue de subventionner les travaux prévus par les conventions conclues entre la Fondation du patrimoine et les propriétaires des immeubles (article L. 143-2-1 du code du patrimoine)
- [ ] Etablissement de recherche public ou privé, d'intérêt général, à but non lucratif
- [ ] Entreprise d'insertion ou entreprise de travail temporaire d'insertion (articles L. 5132-5 et L. 5132-6 du code du travail)
- [ ] Association intermédiaire (article L.5132-7 du code du travail)
- [ ] Ateliers et chantiers d'insertion (article L.5132-15 du code du travail)
- [ ] Entreprises adaptées (article L.5213-13 du code du travail)
- [ ] Agence nationale de la recherche (ANR)
- [ ] Société ou organisme agrée de recherche scientifique ou technique (2)
- [ ] Autres organisme : .. ..

(1) ou n'indiquez que les renseignements concernant l'organisme
(2) dons effectués par les entreprises

Donateur

Nom : ..... **Prénoms :** .....

Adresse :
.....

Code postal ..... **Commune** .....

Le bénéficiaire reconnaît avoir reçu au titre des dons et versements ouvrant droit à réduction d'impôt, la somme de :

☐ **euros**

Somme en toutes lettres : .....

Date du versement ou du don : ...../ ...../ ..... .

Le bénéficiaire certifie sur l'honneur que les dons et versements qu'il reçoit ouvrent droit à la réduction d'impôt prévue à l'article (3) : ☒ 200 du CGI ☐ 238 bis du CGI ☐ 885-0 V bis A du CGI

Forme du don :

☐ Acte authentique ☐ Acte sous seing privé ☐ Déclaration de don manuel ☒ Autres

Nature du don :

☒ Numéraire ☐ Titres de sociétés cotés ☐ Autres (4)

En cas de don en numéraire, mode de versement du don :

☐ Remise d'espèces ☐ Chèque ☐ Virement, prélèvement, carte bancaire

(3) L'organisme bénéficiaire peut cocher une ou plusieurs cases.

L'organisme bénéficiaire peut, en application de l'article L. 80 C du livre des procédures fiscales, demander à l'administration s'il relève de l'une des catégories d'organismes mentionnées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts.

Il est rappelé que la délivrance irrégulière de reçus fiscaux par l'organisme bénéficiaire est susceptible de donner lieu, en application des dispositions de l'article 1740 A du code général des impôts, à une amende fiscale égale à 25 % des sommes indûment mentionnées sur ces documents.

(4) notamment : abandon de revenus ou de produits ; frais engagés par les bénévoles, dont ils renoncent expressément au remboursement

Date et signature

...../...../ .....